



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2015

**Présents :** Mmes et Mrs Eric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Alfred FURLIN Jacqueline ROLFE, Patrice BURLANDO, Lucienne QUINANZONI, Henri COLOMBO, Agnès FELIX (arrivée à 19h30), Laurent REMY, Jean-Pierre MADONIA, Sabine NAEL, Jean-Marc DUBUC.

**Absents représentés :** Jacqueline HOUSSARD (procuration à Patrice BURLANDO), Pierre BONNET (procuration à Henri COLOMBO), Agnès FELIX (procuration à Laurent REMY), Aude HEZARD (procuration à Frédérique ROUSTANG).

**Mme Sabine NAEL a été nommée secrétaire**

#### Adoption du procès-verbal de séance du 12 mai 2015

Le procès-verbal est adopté par 14 voix pour et une abstention (Jean-Pierre MADONIA).

La séance est suspendue en raison de l'intervention d'un groupe de parents d'élèves qui manifeste son désaccord avec la fermeture de classe décidée par l'Inspection Académique.

#### AFFAIRES SCOLAIRES

Demande réouverture de la 6eme classe au groupe scolaire Octave VIGNE (délibération 2015-042)

Sur proposition de Monsieur le Maire adoptée à l'unanimité, Le Conseil Municipal,

- Demande officiellement la réouverture de la 6ème classe à l'Inspection Académique,
- Soutien les parents et les enseignants dans leur mobilisation pour la réouverture.

#### FINANCES LOCALES

Budget communal : Décision modificative N° 1 (délibération 2015-043)

M. le Maire présente un projet de décision modificative du Budget pour prendre en compte les nouveaux besoins en investissement notamment l'acquisition de la parcelle C1127. Il se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal par 13 voix pour et 1 abstention (M.MADONIA), approuve la décision modificative du Budget n° 1 de 324 000 € en section d'investissement.

Souscription d'un emprunt à taux fixe de 224 000 € auprès du Crédit Agricole (délibération 2015-044)

Afin de financer l'acquisition de la parcelle C1127, Mme ROUSTANG propose de souscrire un emprunt de 224 000 € à taux fixe (2,25%) sur 20 ans.

Le Conseil Municipal par 13 voix pour et 1 abstention (M.MADONIA), accepte de souscrire cet emprunt auprès du Crédit Agricole.

Souscription d'un prêt relais à taux fixe de 96 000 € auprès du Crédit Agricole (délibération 2015-045)

Afin de financer l'acquisition de la parcelle C1127, Mme ROUSTANG propose de souscrire un prêt relais, dans l'attente de la subvention du Conseil Régional, de 96 000 €, à taux fixe (1.64%) sur 2 ans.

Le Conseil Municipal par 13 voix pour et 1 abstention (M.MADONIA), accepte de souscrire ce prêt relais auprès du Crédit Agricole.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'année 2015 (délibération 2015-046)

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du cœur de village et notamment la phase 1 qui consiste en l'aménagement d'un parking paysager et d'un espace polyvalent.

Le cout des travaux est estimé à 390 000 € HT. Il propose de solliciter l'enveloppe financière au Conseil Départemental de 120 000 € sur ce projet.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

#### Annulation partielle de titre de recettes 2012 : Budget eau/assainissement (délibération 2015-047)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la situation de M. GARCIA qui est redevable d'une facture d'eau et d'assainissement 2012 de 1 258.62 € suite à une fuite ayant entraînée une surconsommation d'eau. Il propose de limiter la redevance d'assainissement à sa consommation habituelle et donc d'annuler partiellement le titre de recette n° 41 de 2012.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'annuler partiellement le titre de recette n°41 du budget de l'eau et de l'assainissement, année 2012 pour 548 €.

#### Fixation du tarif de location de la salle des fêtes (délibération 2015-048)

A l'unanimité et pour tenir compte du coût de l'entretien de la salle des fêtes avant les locations aux particuliers, par la société de nettoyage (198 €), le tarif de la location est porté de 200 € à 250 € par location à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### PERSONNEL COMMUNAL

#### Création d'un emploi de Brigadier de Police Municipale à temps complet (délibération 2015-049)

Afin de recruter un agent suite à la prochaine mutation du policier municipal, et sur proposition du Maire, adoptée à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi de brigadier de police municipale.

#### Convention de mise à disposition de personnel (délibération 2015-050)

M. le Maire présente un projet de convention par laquelle M. Beauvillain, policier municipal est mis à disposition de la Mairie de Gréasque 31 h au cours du mois de juillet. En contrepartie, il sera mis à disposition de la Mairie de Montfort pour la même durée au cours du mois d'août ceci afin de faciliter la transition.

Cette convention est acceptée à l'unanimité.

#### Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique à temps non complet (délibération 2015-051)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une délibération créant un emploi d'adjoint technique temporaire à temps incomplet annualisé, pour faire face aux besoins en termes de ménage, restauration et d'accueils périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires.

#### Création d'un emploi temporaire d'adjoint d'animation à temps non complet (délibération 2015-052)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une délibération créant un emploi d'adjoint d'animation à 22h hebdomadaire annualisé, pour faire face aux besoins en termes d'accueils pour les activités périscolaires et extrascolaires suite à la réforme des rythmes scolaires.

#### Création d'un emploi d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (délibération 2015-053)

Afin de permettre un avancement de grade au service technique et pour répondre aux besoins du service, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

#### Suppression de deux emplois d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe (délibération 2015-054)

Suite à des avancements de grade au sein de la filière administrative, deux emplois d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe sont vacants. Le comité technique a donné un avis favorable à leur suppression.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide, à l'unanimité, de supprimer ces deux emplois vacants d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

### INTERCOMMUNALITE

#### Adoption du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Comté de Provence (CCCP) (délibération 2015-055)

M. le Maire présente le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Comté de Provence qui vise à mutualiser les services dans un souci d'optimisation de la dépense publique et la solidarité intercommunale. Il émet des réserves sur certains projets de mutualisation et précise que toute décision de mutualisation fera l'objet d'une convention spécifique.

Après débat au sein du Conseil, l'assemblée à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER, avec certaines réserves, le rapport relatif aux mutualisations de services de la Communauté de Communes du Comté de Provence et des Communes membres incluant le schéma de mutualisation des services,
- DEMANDE la poursuite de la réflexion sur les projets de mutualisation.

#### Convention avec la CCCP pour la mise en place d'un service commun droit du sol (délibération 2015-056)

Suite au désengagement de l'Etat au niveau de l'assistance aux communes dans l'instruction des autorisations d'urbanisme, M. le Maire présente un projet de convention qui fixe les modalités de création et de fonctionnement du service commun créé au sein de la CCCP. Ce service sera payant (environ 18 000 € par an) au prorata du nombre d'actes.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'approuver cette convention de mise en place d'un service commun droit du sol - instruction des autorisations droit du sol (ADS) auquel adhéra la commune de Montfort.

#### Modification des statuts du Syndicat Mixte du PIDAF du Pays Brignolais (délibération 2015-057)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts Syndicat Mixte du PIDAF du Pays Brignolais modifiés suite au retrait des communes de Bras et St Antonin.

### AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

#### Adoption des règlements intérieurs des accueils de loisirs (délibération 2015-058)

M. Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse présente au Conseil Municipal les nouveaux règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces règlements intérieurs.

#### Convention de prestations de service avec le Tennis pour la mise en œuvre des NAPs (délibération 2015-059)

Afin d'organiser les nouvelles activités périscolaires (NAPs) au cours de l'année scolaire 2015-2016, Monsieur Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec le Tennis qui proposera des ateliers pour les enfants. Cette prestation sera rémunérée par la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

#### Convention de prestations de service avec l'Association mes tits sons pour la mise en œuvre des NAPs (délibération 2015-060)

Afin d'organiser les nouvelles activités périscolaires (NAPs) au cours de l'année scolaire 2015-2016, Monsieur Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec mes tits sons qui proposera des ateliers pour les enfants. Cette prestation sera rémunérée par la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition

#### Convention de prestations de service avec l'Association Aqueou Canailles pour la mise en œuvre des NAPs (délibération 2015-061)

Afin d'organiser les nouvelles activités périscolaires (NAPs) au cours de l'année scolaire 2015-2016, Monsieur Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse propose au Conseil Municipal de signer une convention avec Aquéou Canailles qui proposera des ateliers pour les enfants. Cette prestation sera rémunérée par la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition

#### Convention de prestations de service avec l'Association Scool Danse pour la mise en œuvre des NAPs (délibération 2015-062)

Afin d'organiser les nouvelles activités périscolaires (NAPs) au cours de l'année scolaire 2015-2016, Monsieur Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec school Danse qui proposera des ateliers pour les enfants. Cette prestation sera rémunérée par la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition

Convention de prestations de service avec l'Association Alcool Assistance pour la mise en œuvre des NAPs (délibération 2015-063)

Afin d'organiser les nouvelles activités périscolaires (NAPs) au cours de l'année scolaire 2015-2016, Monsieur Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse propose au Conseil Municipal de signer une convention avec Alcool Assistance qui proposera des ateliers pour les enfants. Cette prestation sera rémunérée par la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition

Convention de partenariat avec la CCCP pour les interventions de l'EIMAD pour les NAPs (délibération 2015-064)

M. Patrice BURLANDO, Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et jeunesse, explique à l'Assemblée qu'il faudra renouveler la convention de partenariat avec l'EIMAD afin de définir les modalités de son intervention pour les NAP lors de la prochaine année scolaire.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

**DOMAINE ET PATRIMOINE**

Renouvellement de la convention avec la CCCP pour la mise à disposition de la salle multi-activités pour le RAMI (délibération 2015-065)

Sur proposition de M. le Maire, adoptée à l'unanimité, une convention est signée avec la Communauté de Communes Comté de Provence pour la mise à disposition de la salle multi activité de l'école Octave VIGNE au profit du RAMI (Réseau d'Assistant Maternels Itinérant) un vendredi sur deux de 9h30 à 12h30.

**AFFAIRES GENERALES**

Autorisation donnée au Maire de signer des conventions d'engagements avec des associations pour les animations estivales (délibération 2015-066)

Monsieur le Maire, rappelle qu'il a été décidé d'organiser des animations musicales pendant la période estivale tous les vendredis soirs, afin de dynamiser le village et de proposer des animations de qualité aux habitants. A cette fin il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer des conventions d'engagement avec les associations choisies.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,**

**Eric AUDIBERT**

*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.*

*Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.*

Affiché le :

